



## **SYNDICAT MIXTE des PORTS du BASSIN d'ARCACHON**

### **Conseil Syndical du 10 avril 2019**

#### **Votants présents :**

M Gérard GLAENTZLIN, Mme Cécile SAINT-MARC, M. Jacques CHAUVET, M. Jean-Jacques EROLES, M. Jean-Guy PERRIERE, M. Jean-Yves ROSAZZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Sophie PIQUEMAL.

#### **Excusé(s) :**

Mme Pascale GOT, Mme Marie LARRUE, M. Bernard CASTAGNET.

#### **Assistaient à la réunion :**

M. Eric COIGNAT, Dominique DUCASSE.

#### **Président de séance :**

M. Jean TOUZEAU.

#### **Secrétaire de séance :**

M. Jacques CHAUVET.

#### **Assistaient également à la réunion :**

Mme Jocelyne SARRAUTE (SMPBA), M. Cyril CLEMENT (SMPBA), M. Thierry DAVID (SMPBA), M. Bruno SAVY (SMPBA).

#### **- Délibération n° : 14-2019**

- Objet : Convention – Participation financière de l'Agence de l'Eau ADOUR-GARONNE – Mise en place d'une aire de carénage à Andernos les Bains**

Le Conseil Syndical du SMPBA réuni ce jour, 10 avril 2019, à La Teste de Buch approuve à l'unanimité la présente délibération.

**SYNDICAT MIXTE des PORTS du BASSIN d'ARCACHON**  
**Conseil Syndical du 10 avril 2019**

- **Délibération n° : 14 -2019**
  
- **Objet : Convention d'aide avec l'agence de l'eau Adour-Garonne pour la réalisation d'une aire de carénage sur le port ostréicole d'Andernos-les-Bains.**

Dans le cadre de ses missions, le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon va réaliser des ouvrages visant à améliorer les conditions de maintenance des navires sur les ports de sa compétence par la construction d'aires de carénage.

Le projet de réalisation d'une aire de carénage sur le port ostréicole d'Andernos-les-Bains constitue une opération importante visant à doter les usagers professionnels et les particuliers d'une infrastructure dédiée et aux naves dont les rejets seront ainsi collectés et traités avant rejet.

L'agence de l'Eau Adour Garonne favorise la réalisation de ce type d'aménagements par le biais de subventions. Le dossier présenté par la commune puis transféré au SMPBA en 2018 a été retenu en décembre 2018 pour bénéficier d'une aide à hauteur de 60% du montant du projet, soit 239 968€.

Cette délibération vise à donner mandat au Président pour signer la convention avec l'Agence de l'Eau dans le cadre de cette aide.

**Décision :**

Le conseil syndical du Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon réuni le 10 avril 2019 décide :

- D'autoriser le Président à signer la convention d'aide de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour la construction de l'aire de carénage du port Ostréicole d'Andernos-les-Bains;
  
- De donner mandat au Président pour la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré à La Teste-de-Buch, le 10 avril 2019,

Le Président du Syndicat Mixte  
des Ports du Bassin d'Arcachon



Jean TOUZEAU